

Demandes de règlement soumises par les fournisseurs



Soumettre une demande de règlement est désormais plus rapide et facile

Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à pouvoir gérer leurs affaires en ligne

Une proportion de 91 % de la population canadienne a accès à Internet, ce qui est un chiffre impressionnant. Le Canada est l'un des pays où la proportion de la population ayant accès à Internet est la plus importante : il se classe au 22^e rang, au-dessus de notre voisin du Sud, qui se classe au 33^e rang¹.



Soumettre une demande de règlement est désormais plus rapide et facile grâce aux réclamations soumises par les fournisseurs

Les participants de nos régimes peuvent demander à leurs fournisseurs de soumettre leurs demandes de règlement pour eux, pendant qu'ils sont à la clinique. Les demandes de règlement sont habituellement traitées en temps réel, alors plutôt que de payer la facture en entier et d'attendre un remboursement, les participants au régime peuvent payer uniquement le montant non couvert par le régime. Ils peuvent également acquitter la totalité de la facture, puis ils recevront le remboursement dans leur compte bancaire en 24 h grâce au règlement en temps réel.

Nous couvrons la plupart des fournisseurs les plus courants et en ajouterons d'autres bientôt. Les fournisseurs de services suivants peuvent soumettre des demandes de règlement à l'Empire Vie pour les participants de nos régimes :

- Massothérapeutes
- Chiropraticiens
- Physiothérapeutes
- Fournisseurs de soins de la vue (comprenant les opticiens, les optométristes et les ophtalmologistes)



La prévention de la fraude, c'est important

Les fournisseurs doivent être inscrits à providerConnect, pour utiliser ce service.

¹ https://data.worldbank.org/indicator/IT.NET.USER.ZS?most_recent_value_desc=true

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}



L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ Selon le total des actifs dans les documents du 31 décembre 2018 déposés auprès du BSIF.

² Le 14 juin 2019. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.



Communiquez avec votre équipe de gestion des comptes de l'Empire Vie pour plus de renseignements.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}
www.empire.ca info@empire.ca

